

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT 437-57**



---

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Que lors de la séance ordinaire du 13 avril 2021, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

**RÈGLEMENT NO 437-57 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 437 NOTAMMENT AFIN D'AUTORISER UN NOMBRE DE 3 PORTES POUR LES GARAGES RÉSIDENTIELS ET AUGMENTER LE RAPPORT ESPACE BÂTI / TERRAIN MAXIMAL POUR LES ZONES H-123 ET H-145**

Que ce règlement peut être consulté sur le site web de la Ville au [www.ndip.org](http://www.ndip.org).

Que ce règlement est entré en vigueur le 7 mai 2021.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 13 MAI 2021.



Me Catherine Fortier-Pesant  
Greffière

\*\*\*\*\*